

**ATELIER SUR LES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**  
Dakar, 28 février - 04 mars 2005

**SITUATION SUR LE  
DEVELOPPEMENT DES  
STATISTIQUES DE  
L'ENVIRONNEMENT AU  
TOGO**

Présenté par :

**BOUKPESSI Totomba Bassanté**

Chef de la Division du Recensement, de la  
Cartographie et des Statistiques de  
l'Environnement.

et

**ADJEI-TOURE Issobou**

Directeur Préfectoral de l'Environnement du  
Zio

# **SITUATION DU DEVELOPPEMENT DES STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT AU TOGO**

## **1- Introduction et contexte**

Pendant longtemps, l'environnement a été considéré comme étant un sujet n'intéressant qu'une poignée d'amoureux de la nature. Mais aujourd'hui, tout le monde semble avoir compris que l'environnement dont dépend notre survie est l'affaire de tous.

En effet, notre planète est actuellement confrontée à toute une gamme de problèmes environnementaux : changements climatiques, pollution de l'air et de l'eau, érosion des sols, appauvrissement de la couche d'ozone, prolifération des déchets solides dangereux, désertification, réchauffement de la terre, catastrophe naturels, croissance rapide démographique.

Un autre problème paraissant plus grave concerne la perte de la diversité biologique qui est aujourd'hui un processus irréversible. La plupart des autres maux dont souffre notre environnement peuvent trouver des remèdes (d'ordre technologique ou autre) pour peu que la volonté politique et les incitations économiques soient associées. Par contre, une fois qu'une espèce animale ou végétale est éteinte, elle a disparu à tout jamais.

Les conséquences de tous ces problèmes sont multiples sur les plans alimentaire ; sanitaire et autres. Et au même moment, le défi que pose l'environnement reste entier : comment améliorer le niveau de vie des populations qui ne cessent de s'accroître sans pour autant détruire l'environnement ?

Depuis un certain nombre d'années, les autorités administratives et politiques du pays sont bel et bien conscientes des défis posés par l'environnement. Nous n'en voulons pour preuve que la prise de diverses mesures destinées à intégrer la préservation de l'environnement dans leurs programmes de développement social et économiques :

- Création du ministère de l'Environnement en 1987 ;
- Mise en place des législations en vue de protéger l'environnement (code de l'environnement en 1988) ;
- Elaboration du plan National d'Action pour l'Environnement (PNAE) en 1990 ;
- Ratification des conventions ;
- Participation aux conférences internationales ;
- Etc..

Les autorités Togolaises reconnaissent également que la conservation de l'environnement devra être une préoccupation à l'humanité. Aussi accordent-elles une grande importance aux problèmes environnementaux en associant tous les acteurs y compris les utilisateurs locaux, notamment les collectivités et les ONG. Par ailleurs, elles n'hésitent pas à unir leurs forces à celles des autres pays dans le but d'utiliser

de manière rationnelle et durable les ressources naturelles et de partager les bénéfices de cette utilisation. L'air que nous respirons et l'eau que nous buvons par exemple sont indifférents aux frontières nationales.

Face à la dégradation persistante de l'environnement, la nécessité s'est faite sentir de disposer de rapports détaillés relatant l'état de ses différentes composantes. Généralement, ces rapports sont basés sur de indicateurs globalement connus qu'il convient d'appeler statistiques de l'environnement.

## **2- Importance des statistiques de l'environnement**

Du fait que les problèmes environnementaux sont innombrables et menacent même la survie de l'homme, il s'est avéré important de savoir comment la population participe-t-elle à la dégradation de l'environnement afin d'envisager les mesures pouvant contribuer à la protection de celui-ci. Ceci n'est possible que s'il existe des statistiques de l'environnement c'est-à-dire des données fiables aussi bien sur la population que sur l'ensemble des facteurs qui participent à la dégradation de l'environnement.

Les statistiques de l'environnement qui visent à offrir une synthèse de données provenant de plusieurs domaines et sources sont destinées à la formulation et l'évaluation de politiques socio-économiques intégrés. Plus précisément, elles donnent un tableau qualitatif et quantitatif des ressources naturelles, des activités humaines et des phénomènes naturels qui affectent l'environnement et leurs effets, ainsi que des réactions de la société.

En d'autres termes, les statistiques de l'environnement constituent un outil de planification et d'aide à la gestion de l'environnement ; elles permettent d'attirer l'attention sur les problèmes environnementaux et d'inciter à la prise de mesures pour rectifier leurs effets.

En pratiques, l'ensemble des indicateurs retenus doit permettre de décrire :

- la qualité de l'environnement ;
- Les pressions d'origine humaines qui modifient cette qualité ;
- Les réponses de la société face à ces modifications.

Du fait que l'environnement couvre un domaine complexe, l'élaboration des indicateurs nécessite le plus souvent des méthodes et systèmes scientifiques rigoureuses. C'est ce qui explique la rareté des statistiques de l'environnement au Togo. La plupart des données existantes sont produites avec à l'appui technique et financier des partenaires au développement.

## **3-Production et disponibilité des statistiques de l'environnement**

Les statistiques de l'environnement couvrent les éléments du milieu naturel (air, climat, eau, terre/sol) les êtres vivants qui s'y trouvent et les établissements humains. C'est en ce sens que la production des statistiques de l'environnement implique

plusieurs institutions. Comme l'indique le tableau ci-dessous, certains départements ministériels, la Direction Générale de la statistique et de la comptabilité Nationale et les organisations internationales produisent et utilisent les données relatives à l'environnement.

### **Institutions productrices de statistiques de l'environnement**

<b>Ministère/Organisme</b>	<b>Institution</b>	<b>Projet / Domaine</b>
Ministère de l'environnement	Direction de l'environnement	Projet/ozone Projet changements climatiques. Projet polluants organiques persistants
Ministère de l'environnement	Direction de la faune	Projet réhabilitation des aires protégées.
Ministère de l'environnement	Direction des eaux et forêts.	Projet désertification
Ministère de l'environnement	Office Développement et exploitation des forêts	Projet OIBT
Ministère du commerce et des transports	-Direction météorologie - Direction G <sup>ale</sup> transports - Société aéroportuaire de Tokoin-Lomé	Pluviométrie
Ministère de l'Economie et des Finances	- Direction Générale de la statistique - Direction générale des douanes	
Ministère du tourisme, de l'artisanat et des loisirs	Direction de la promotion touristique	Statistiques hôtelières
Ministère de l'Energie et des Ressources hydrauliques	- Togo Electricité - Société togolaise des eaux	
Ministère de l'équipement, des mines, des postes et télécommunications	Togo-télécom	
Système des Nations Unies	PNUD, OMS, UNICEF, UNFPA	
	Port Autonome de Lomé	
	Groupement de Producteurs Pétroliers	

## **4 - Difficultés rencontrées dans la production et l'utilisation des statistiques de l'environnement.**

### *4.1 – Problèmes d'ordre méthodologique et technique*

Etant entendu que les statistiques de l'environnement relèvent d'un domaine complexe, les méthodes et techniques statistiques ne sont pas encore bien maîtrisées par la plupart de ceux qui sont chargés de la production des statistiques de l'environnement.

Il est difficile à ces responsables peu outillés d'abord d'inventorier tous les problèmes écologiques et en identifier les aspects quantitatifs, ensuite d'identifier les variables nécessaires à la quantification de ces préoccupations. En effet, il n'est pas aisé pour eux par exemple de quantifier la qualité de l'eau, de calculer l'effet de serre, d'évaluer la toxicité des sédiments, etc..

Il s'avère donc nécessaire que les responsables des statistiques de l'environnement suivent une formation pour mieux accomplir leurs tâches.

### *4.2- Problèmes liés à l'absence de schéma directeur de la statistique*

Le Togo n'a jamais élaboré un schéma directeur de la statistique. Le système statistique national est caractérisé par l'absence d'une loi réglementant l'activité statistique d'une part, et l'absence d'une instance officielle de coordination statistique d'autre part.

Il existe seulement des textes qui créent les services statistiques dans les différents départements ministériels et qui définissent leurs activités, sans préciser les interrelations entre ces services, ni leurs rapports avec les institutions utilisatrices de leurs statistiques. Par ailleurs, la Direction Générale de la statistique au Togo a été créée par un décret qui ne lui confère aucun rôle de coordination du système statistique. La DGSCN ne peut donc pas faire pression sur les parties concernées ni pour la collecte ni pour la qualité des données.

Dans ces conditions, il est clair que la place qu'occupe les statistiques de l'environnement dans l'ensemble du système statistique national est mal définie.

Le diagnostic révèle que les différentes composantes du système statistique évoluent en vase clos, rendant ainsi difficile l'accès à l'information. Les données sont entourées de tabous justifié par le prétexte d'une règle de confidentialité mal comprise ou détournée de ses principes.

Le fait qu'il existe pas d'interrelations entre les producteurs d'une part, et entre les utilisateurs et les producteurs d'autre part, ne favorise pas l'amélioration des méthodes, des techniques et du choix des variables pouvant intéresser les statistiques de l'environnement.

### ***4.3 - Manque de ressources matérielles et financières***

D'année en année, les ressources allouées par le gouvernement à l'ensemble du système s'amenuisent à cause de la crise économique que traverse le pays. Dans ce contexte, il est quasiment impossible de produire convenablement les données relatives à l'environnement et correspondant aux besoins des utilisateurs.

Il y a lieu de signaler que les principales agences du système des Nations Unies représentées au Togo, la Banque Mondiale, la CEDEAO, etc. (qui sont également des utilisateurs) favorisent la production de données statistiques de l'environnement en apportant des moyens financiers et techniques pour la réalisation de projets et programmes de développement.

### ***4.4 - Problèmes liés à la réalisation d'un recensement général de la population et l'habitat***

Le dernier recensement au Togo remonte à 1981. Pour promouvoir le développement des statistiques de l'environnement, il s'avère nécessaire de réaliser un Recensement général de la population et de l'habitat qui permettra de disposer d'une base de sondage crédible pour les enquêtes auprès des ménages et d'autres investigations connexes concernant l'environnement (lutte contre la pollution, recyclage ou élimination des déchets solides, etc..)

Par ailleurs, le recensement permettra non seulement de fournir d'innombrables éléments de base servant à mener les études plus approfondies sur l'origine des circonstances dans lesquelles la population participe à la dégradation de l'environnement mais également d'inclure directement certaines questions telles que la consommation du bois comme source d'énergie, l'évacuation et le traitement des ordures ménagères et des eaux usées, etc.

## **5- Conclusion**

L'environnement a une influence indéniable sur tous les aspects de notre existence, qu'il s'agisse de notre façon de vivre, de travailler ou de nous recréer, de notre santé, de notre sécurité ou encore de la qualité de notre vie.

Pour donc promouvoir les mesures concrètes de la protection et de l'amélioration de cet environnement dont dépend la survie de l'homme, l'on doit disposer des statistiques de l'environnement pour lesquelles tout devrait être mis en œuvre pour qu'elles suscitent un intérêt de plus en plus croissant.

Les décideurs politiques devront être sensibilisés sur l'importance de la statistique en général et sur les statistiques environnementales en tant que partie intégrante de la bonne gouvernance. Ainsi, ils se chargeront de faire prendre les dispositions qui s'imposent pour :

- faire financer convenablement la production des statistiques de l'environnement par le budget national ;

- faire le plaidoyer auprès des partenaires au développement pour bénéficier de leur appui technique et financier ;
- mettre en place un dispositif qui permettra la création et le fonctionnement d'un vrai appareil statistique national dans lequel s'impliquera convenablement un programme des statistiques de l'environnement.